PLATEFORME HAÏTI.BE

GROUPE DE TRAVAIL « EDUCATION et FORMATION » (GTEF)

RAPPORT D'ACTIVITÉS
d'octobre 2013 à février 2014

Le GTEF (groupe de travail « Education et Formation ») a été mis en place, au sein de la Plateforme Haïti.be, lors de la réunion plénière du 10 octobre 2013.

Il est actuellement composé de Jeannine Fally (coordinatrice), Sophie Torfs (CASIW), Martine Plevoets (Luthiers sans frontières), Geneviève Fuks (Geomoun), Laurence Rossius (Ayiti Kinanm) et Luc Daele (Theux/Saint-Michel) mais reste ouvert à tout autre membre intéressé.

L'assemblée avait, au préalable, accueilli favorablement la proposition du Comité de Pilotage consistant à faire de **2014 une année thématique « Education et Formation en Haïti »**.

Perspectives dégagées par l'assemblée pour l'année thématique

Propositions pour orienter les activités thématiques futures, sur base de l'expérience de coopération de chacun des membres.

- Réflexion proposée aux associations qui viennent en appui à des projets haïtiens : comment inscrire un projet éducatif dans une dynamique de développement local et comment l'ancrer dans les politiques départementales, nationales ?
- De même, au niveau des associations : que faire pour mieux donner la parole aux Haïtiens et comment soutenir leur parole au niveau des instances sectorielles départementales, nationales, internationales ?
- Réflexion à mettre en place tant au niveau macro que micro : comment appuyer la promotion des contacts et des échanges entre personnes et entités en Haïti et comment soutenir la création éventuelle de réseaux ?
- Réflexion à mener au sein des associations et avec les partenaires haïtiens, sur la finalité de l'éducation (former à la citoyenneté) ; sur une vision de l'école qui y corresponde (des experts haïtiens proposent des modèles comme, par exemple, la pédagogie de la paix ou l'approche multidimensionnelle de l'éducation) ; sur les éléments de cursus indispensables pour une éducation à la citoyenneté ; sur l'importance, pour le projet éducatif, de contribuer à recréer et à dynamiser le tissu social autour de l'école, autour des jeunes qui y sont formés, et de fédérer les nombreuses ressources locales autour du projet éducatif, ;
- Quelle place pour notre plateforme dans le lobby européen ? Quelle est la part du budget de l'UE qui pourrait descendre au niveau des petites associations ?
- Concernant les mouvements de jeunesse haïtiens, réfléchir à la possibilité de les associer au développement d'activités extra-scolaires ; par ailleurs, comment susciter/soutenir le rassemblement de mouvements de jeunes ou d'associations-coupoles (comme le Centre d'Education populaire pour les enfants des rues, à Port-au-Prince) dans une démarche qui viserait à initier une plateforme haïtienne ?
- En suivi de l'enquête menée auprès des membres de la PLFH, poursuivre l'échange d'expérience et de pratiques de manière ouverte, dans le respect de l'équilibre des diversités ;

- Plaidoyer : une action pourrait viser le Bureau du District scolaire (BDS), représentant du Ministère de l'Education nationale, afin qu'il soit en mesure de remplir son rôle efficacement. Par ailleurs, comment relayer et soutenir la voix de la société civile ? Importance, pour la PLFH, de travailler en connexion avec d'autres réseaux, notamment au niveau UE ;
- Proposition de réfléchir à l'élaboration d'un « *mapping* » ou inventaire des initiatives existantes en matière d'éducation et connues des membres, dans le but d'établir des liens et de susciter un espace de rencontre (qui peut être virtuel) entre les « agents » de ces initiatives ; appel est ainsi notamment lancé aux membres pour enrichir le dossier « Education » élaboré par Luc Daele avec les initiatives ou projets qu'ils connaissent ;
- Espace sur le site internet pour y engranger des documents (y figurent déjà la note de synthèse « Education » de Luc Daele, le lien vers le reportage de la Centrale des syndicats du Québec consultable sur You Tube) ;
- Promouvoir les échanges via d'autres moyens de communication et partager au maximum l'info, par exemple sur internet.

1. FINALITÉ, OBJECTIFS et MOYENS

Ebauche d'un programme de travail sur la thématique éducation-formation

- **Finalité**

Contribuer à l'amélioration de l'éducation et de la formation en Haïti

- **Axe « projets / programmes éducatifs développés en Haïti »**

Objectif 1 : contribuer à améliorer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des projets/programmes éducatifs soutenus en Haïti par les membres de la PLFH.

Objectif 2 : soutenir les acteurs sectoriels haïtiens dans leurs efforts pour la promotion, la diffusion et la multiplication des initiatives pilotes axées sur une éducation en phase avec les réalités du pays.

Activités proposées, ouvertes à la participation de tous les membres intéressés au sein de la PLFH (et autres, tel VHO … ?)

- Identification des partenaires/réseaux/plateformes haïtiens dans le domaine de l'éducation et de la formation ;
- En interaction avec les partenaires/réseaux/plateformes haïtiens ainsi identifiés :
  - information et réflexion axées sur l'évolution de la situation de l'éducation et de la formation en Haïti, notamment et principalement en ce qui concerne la « vision haïtienne de l'éducation citoyenne » ;
  - identification/diffusion/valorisation de projets pilotes et de modèles éducatifs novateurs axés sur les réalités haïtiennes, pensés et expérimentés avec succès en Haïti ;
- Mise à disposition des membres de la PLFH, des résultats de cette information/réflexion en vue de valider l'approche sur laquelle sont axées les actions éducatives soutenues en Haïti ou de les orienter dans le sens d'une meilleure adéquation aux réalités haïtiennes.

Moyens évoqués

- Echanges directs lors de rencontres avec les experts haïtiens de passage en Belgique, notamment des partenaires des associations de la PLFH et d'autres plateformes ou experts ;
- Echanges par mail avec les associations de la PLFH, experts haïtiens et autres ;
- Exposés et débats en plénière ;
- Communication via le site web de la PLFH ;
- Formations spécifiques organisées pour les membres de la PLFH.

- **Axe « plaidoyer »**

Objectif : soutenir les efforts déployés, à différents niveaux institutionnels, par différents acteurs pour sensibiliser les responsables politiques, administratifs et le public en général aux défis et enjeux des politiques éducatives en Haïti et contribuer de la sorte à relayer la parole des Haïtiens sur la scène nationale et internationale.

Activités

- Dans un premier temps, il est proposé d'identifier ce qui se fait actuellement en termes de plaidoyer au niveau d'autres plateformes (CoEH, Collectif France Haïti, VHO, etc.)
- Par ailleurs, en vue d'une meilleure efficacité, suggestion a été faite de proposer aux membres de la PLFH un module de formation au plaidoyer.
- Les activités relatives à l'axe plaidoyer proprement dit devraient être précisées au terme de la formation.

Moyens

- A déterminer ultérieurement.

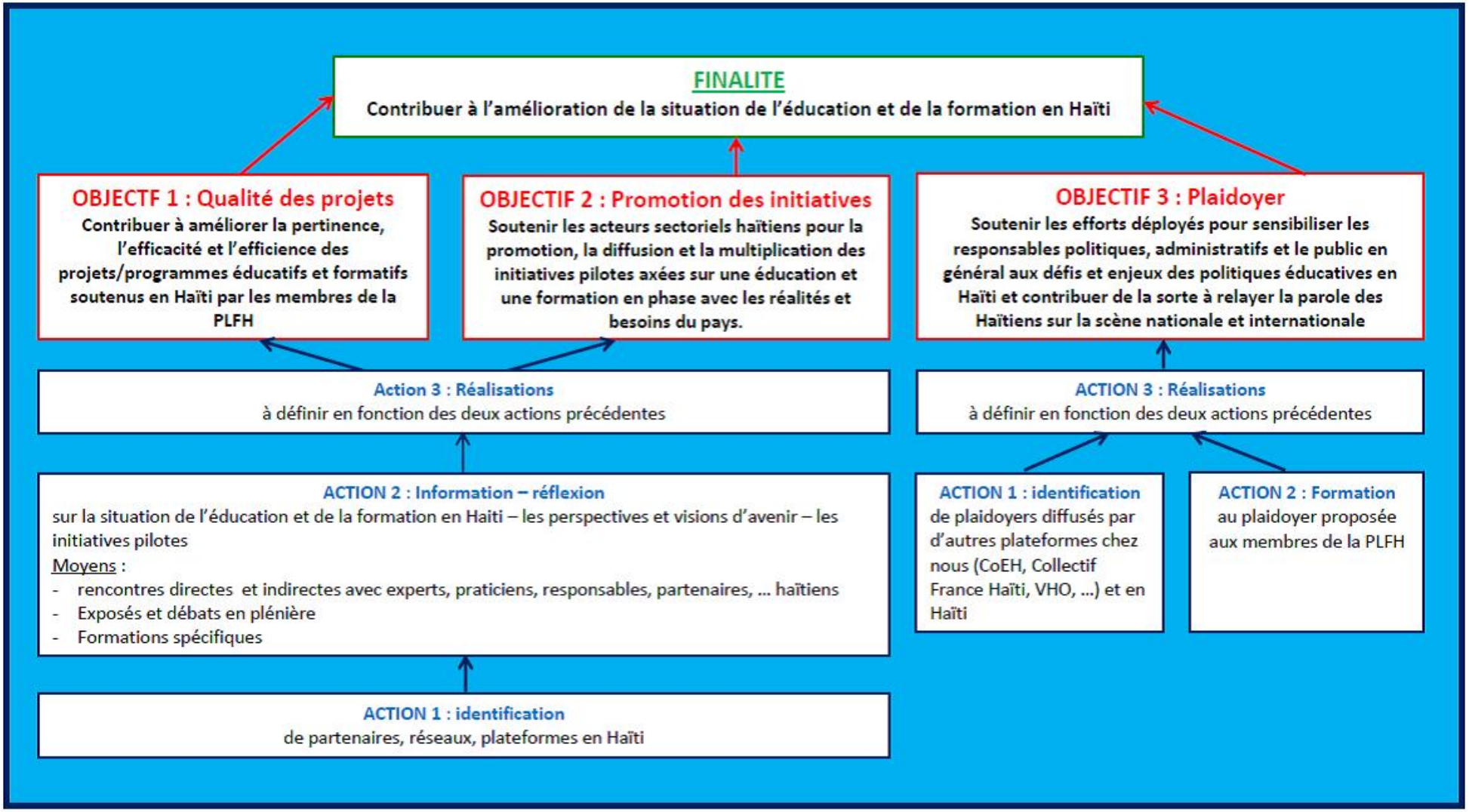
FINALITE
Contribuer à l'amélioration de la situation de l'éducation et de la formation en Haïti
OBJECTF 1 : Qualité des projets
Contribuer à améliorer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des projets/programmes éducatifs et formatifs soutenus en Haïti par les membres de la PLFH
OBJECTIF 2 : Promotion des initiatives
Soutenir les acteurs sectoriels haïtiens pour la promotion, la diffusion et la multiplication des initiatives pilotes axées sur une éducation et une formation en phase avec les réalités et besoins du pays.
OBJECTIF 3 : Plaidoyer
Soutenir les efforts déployés pour sensibiliser les responsables politiques, administratifs et le public en général aux défis et enjeux des politiques éducatives en Haïti et contribuer de la sorte à relayer la parole des Haïtiens sur la scène nationale et internationale
Action 3 : Réalisations
à définir en fonction des deux actions précédentes
ACTION 3 : Réalisations
à définir en fonction des deux actions précédentes
ACTION 2 : Information – réflexion
sur la situation de l'éducation et de la formation en Haiti – les perspectives et visions d'avenir – les initiatives pilotes
Moyens :
- rencontres directes et indirectes avec experts, praticiens, responsables, partenaires, … haïtiens
- Exposés et débats en plénière
- Formations spécifiques
ACTION 1 : identification
de plaidoyers diffusés par d'autres plateformes chez nous (CoEH, Collectif France Haïti, VHO, …) et en Haïti
ACTION 2 : Formation
au plaidoyer proposée aux membres de la PLFH
ACTION 1 : identification
de partenaires, réseaux, plateformes en Haïti

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS ET RÉFLEXIONS
recueillies d'octobre 2013 à janvier 2014

1. 10 octobre 2013 – Rencontre avec Harold ERRIE (CIDeCS – Haïti), dans le cadre de l'AG de la Plateforme Haïti.be

La Vision à long terme du développement d'Haïti (« Plan stratégique de développement à long terme (PSDLTH) », 2011)
« Une société apprenante dans laquelle l'accès universel à l'éducation de base, la maîtrise des qualifications dérivant d'un système de formation professionnelle pertinent, et la capacité d'innovation scientifique et technique nourrie par un système universitaire moderne et efficace, façonnent le nouveau type de citoyen dont le pays a besoin pour sa refondation… »
PNEF (Plan National d'Education et de Formation Professionnelle), Ministère de l'Education Nationale.

Problématique des établissements scolaires ruraux :

1. **Situation déplorable des conditions d'accueil et d'apprentissage**
   26 écoles sur 52 fonctionnent sous des tonnelles et d'autres dans les locaux de petites églises comme c'est le cas de l'Ecole CEBUS de Grand Fond ;

   Caractéristiques:
   - **1.1 Infrastructures défaillantes** : Toutes les salles de classe dans une même enceinte en torchis. Pas d'installations hydrauliques. Lieux d'aisance en mauvais état et inadéquat pour le grand nombre d'enfants fréquentant l'école. Pas de coin de cuisine. Espaces de jeux insuffisants, etc.
   - **1.2 L'apprentissage** se développe généralement sur la base d'une accumulation de description, sans travaux pratiques : bourrage de crâne, mémorisation sans compréhension etc.
   - **1.3** A Saint-Marc, aucun établissement n'est doté de laboratoires. Les établissements ne contiennent que rarement une bibliothèque, un laboratoires de langues…
   - **1.4 Manuels scolaires inadéquats**. Les réseaux de distribution officiels ou privés n'ont pas de portée dans la majeure partie du monde rural haïtien.
   - **1.5** Le **développement des compétences linguistiques** des élèves en français et en créole, n'est pas bien ordonné, l'accompagnement PEDAGOGIQUE est véritablement insuffisant.

2. **Couts de scolarisation très élevés**
   - **2.1** 93.7% des familles vivent **dans l'extrême pauvreté**, avec moins de 0,85 euros par jour et par personne; le reste (une toute petite minorité) avec moins de 1,67 euros par jour et par personne.
   - **2.2** Le **coût moyen de scolarisation** d'un élève variait de 9 072 gourdes en 1re année de l'enseignement primaire à 14 780 gourdes en 6e année en 2011-2012.
   - **2.3 Les frais de scolarité** d'un montant fixe (300 Gourdes) sont payables directement aux écoles primaires publiques. Au niveau des écoles non publiques comme l'Ecole CEBUS de Grand Fond, les frais d'inscription et les frais d'écolages sont très variables, ils s'élevaient en moyenne à 2750 Gourdes en 2011.

3. **Démotivation professionnelle et morale des enseignants**
   - **3.1** Au niveau préscolaire, sur les 289 enseignants, 75% n'ont reçu **aucune formation spécifique** dans le domaine et 32% n'ont pas le niveau académique équivalent à la classe de 9e année fondamentale
   - **3.2** Au niveau des deux cycles de l'enseignement fondamental, environ 79% sur le territoire national (soient 13 200) n'ont reçu **aucune formation initiale de base**. Environ 10% de ces 79% n'ont pas le niveau académique de 9e Année Fondamentale. Les autres sont des universitaires (4.84%), des normaliens (64%) et des c.a.pistes (6.34%).
   - **3.3 L'absence de perspective d'un plan de carrière** : pas de mesures incitatives pouvant prendre la forme d'avantages financiers (salaires décents, allocations et prestations supplémentaires, formation professionnelle, subventions de logement, de nourriture ou de transport).

3.4 La précarité du travail de l'enseignant marquée par des salles de classe pléthoriques et hors normes, des espaces physiques inadéquats, la sous-alimentation, la rémunération dérisoire, les distorsions qui existent entre les directives des plans et lois d'éducation et la réalité des conditions de travail…

4. **Carence nutritionnelle et sanitaire dans le développement des écoliers**
   Taux de mortalité infantile (77 pour mille) et infanto juvénile (169 pour mille à Grand Fond).
   Trois causes principales: la *diarrhée*, la *malnutrition* et les *Infections respiratoires aigües (IRA*), principalement la *pneumonie*.
   Près des deux tiers (62,3 %) des enfants de moins de dix ans sont **anémiés**, c'est-à-dire qu'ils présentent des taux d'hémoglobine inférieurs à 11 g/dl.
   En dépit des efforts des autorités haïtiennes, et l'aide internationale en matière de subsides alimentaires, <u>seuls 6 000 élèves du niveau primaire sur un total de 62 500 dans la commune de Saint-Marc reçoivent une ration alimentaire par jour, sous forme d'un plat chaud (90% des bénéficiaires) ou d'un snack (environ 10% des bénéficiaires)</u>. Cette offre est inégalement répartie car plus de 80% desservent les établissements scolaires urbains…

5. **Mauvaise gouvernance dans le secteur éducatif en milieu rural**
   Faible capacité du ministère de tutelle à assurer le pilotage du système et à exercer ses fonctions de contrôle et de régulation.
   Les structures centrales et départementales chargées de la gestion du système ont peu d'impact sur les écoles.

2. 04 novembre 2013 – Rencontre <u>TIMKATEC</u> à GEOMOUN

<u>TIMKATEK</u>

- 20 ans d'existence
- Statut : ONG haïtienne, reconnue par le Ministère de la Planification
- Public cible: enfants des rues et de familles démunies
- Missions: les loger, assister, nourrir, éduquer, orienter et former en vue de leur intégration sociale.
- Timkatek reconnu comme école non publique (diplômes reconnus), mais pas encore accrédité par les Autorités sectorielles (ce qui lui permettrait de recevoir un soutien financier de l'Etat, notamment pour le paiement des salaires des enseignants); en recherche de cette reconnaissance par l'INFP via l'APEFE.
- Timkatek se divise en 3 unités :
  * Timkatek 1 : cycle fondamental (1ère à 5ème année),
  * Timkatek 2 : formation professionnelle qualifiante comme maçonnerie, électricité, plomberie
  * Timkatek 3 : formation des filles (depuis 2009) - après le fondamental, formation notamment en coupe, couture, cuisine, pâtisserie
- Formation théorique et pratique - atelier de travail pour chaque option
- Programme spécifique pour les sur-âgés
- Programme de formation et manuels en créole.
- Tous les élèves reçoivent une assistance médicale; ils bénéficient d'un suivi psycho-médico-social.
- Le "captage" des enfants/jeunes s'effectue directement dans la rue; ensuite, le bouche-à-oreille fonctionne et ils se présentent spontanément au centre d'accueil.
- Visites de l'assistante sociale aux familles des filles de Timkatek 3.
- La programmation et les manuels sont élaborés par une pédagogue, Mme Manigat, qui pilote également la formation des enseignants.
- Après le cycle fondamental, certains élèves sont orientés vers un lycée public (avec l'assistance de Père Simon).
- Possibilité de suivre en parallèle la formation classique au lycée (1/2 temps) et la formation professionnelle (1/2 temps).
- En 2013, + de 250 élèves (divisés en deux phases d'enseignement : un groupe participe à 4h de cours le matin et un autre groupe à 3h30 de cours l'après-midi).

- Accès aux formations pour d'autres jeunes hors Timkatek mais dans ce cas, formations payantes.
- Au niveau de l'intégration sur le marché du travail, perspectives de formation à la création et à la gestion d'entreprise.
- Avant séisme existait une petite entreprise textile qui fabriquait notamment des uniformes; les travailleurs n'ont pas réintégré l'entreprise après le séisme.
- En recherche de synergies; ainsi, avec PAPDA, proposition de travailler sur un projet de jardins urbains.
- Zone couverte par Timkatek : Port-au-prince mais besoins à l'échelle du pays.
- Personnel engagé par Timkatek : quelque 64 personnes en tout, y compris le personnel d'entretien, logistique, etc.
- Durant le WE, des activités artistiques sont organisées à Timkatek : musique (7 professeurs bénévoles), danse, fleuriste, etc.
- Réunions de parents pour les impliquer dans l'éducation des enfants, les sensibiliser à l'importance de soutenir l'école.
- La prise en charge du centre par de jeunes responsables haïtiens est en bonne voie de concrétisation, sous la guidance de Geomoun. La relève devrait de la sorte être assurée.
- La question de l'autonomie financière reste posée.

3. 07 novembre 2013 – Rencontre avec des représentants de l'UNICEF

- Bart VROLIJK, Chef du Programme Environnement d'Apprentissage et de Protection UNICEF Haïti
  - Coordonnées : 125, rue Faubert, Pétion-Ville, Haïti – tél. (509) 4890 5979
  - e-mail : bvrolijk@unicef.org
- Isabelle WOLFF, International programme Officer - UNICEF Belgique
  - Coordonnées : Bd de l'Impératrice, 66, 1000 Bruxelles – tél. 02/235 09 30
  - GSM 0495 78 33 56 – e-mail : iwolff@unicef.be
- Benoît MELEBECK, Chargé presse et communication - UNICEF Belgique

➢ Points abordés par B. Vrolijk (BV) et la PLFH :

- BV tient à souligner le virage vers le développement entrepris par Haïti et l'objectif UNICEF de renforcement des acteurs locaux (dont les instances gouvernementales) ;
- Il insiste sur l'importance de la décentralisation institutionnelle, notamment la mise en place de commissions municipales qui seraient ouvertes à toutes et tous.
- Il plaide pour la création/le renforcement de synergies entre ONG (locales et internationales) et les autorités haïtiennes et évoque la question - importante à ses yeux - du rôle des ONG dans la phase de transition.
- Une campagne UNICEF porte sur la lutte contre la violence, la sensibilisation de toute la société au problème de la violence sous toutes ses formes. B.V. évoque la compétence de la PLFH dans le domaine (Eduquer sans violence EVS).
- Il aborde également les thématiques de l'eau-assainissement, des enfants des rues. Sur ces points, Benoît et Sarah font part des projets soutenus dans le cadre de leurs partenariats respectifs.

- ***Le programme Education 2013-2016 de l'UNICEF pour Haïti vise quatre axes*** :
  - ***La gouvernance*** : renforcement des capacités à tous niveaux ;
  - ***L'accès et la qualité de l'éducation***, tant dans le secteur formel que dans le non-formel. Sur le plan de la qualité, la thématique des sur-âgés est évoquée lors de la rencontre et l'accent est mis, par Sarah, sur le travail réalisé par Timkatec en matière d'enseignement et de formation professionnelle (FP). Le programme FP soutenu par l'APEFE est également mentionné par la PLFH. BV mentionne un modèle développé au Brésil qui vise à renforcer les services communautaires en vue de travailler davantage en amont, c-à-d à la source du problème des enfants des rues, qu'en aval. Il évoque l'expérience des communautés protectrices au Congo, qui visent à impliquer les familles dans la création d'un environnement protecteur ;

- ***La petite enfance*** : une politique est définie, il s'agit de travailler ensemble à sa mise en œuvre, notamment dans le cadre de tables sectorielles / interministérielles ;
- ***Réduction des risques de désastres*** par le renforcement des compétences de tous les interlocuteurs : création d'une cellule au sein du ministère et de points focaux dans les directions départementales, dispositif qui assure la formation en cascade aux différents niveaux (inspecteurs→directeurs→enseignants→élèves)

4. 11 décembre 2013 – Rencontre avec Frantzy Narcius, partenaire haïtien du Centre d'Education Populaire dans le cadre d'une réunion CEP – Dynamo international

Situation des enfants des rues

Le constat est évident, le nombre d'enfants de rue n'arrêtent pas de grossir. D'autres, en plus les enfants de rue, sont exposés quotidiennement à toutes formes d'abus, sexuel, physique, psychologique, etc., ce qui est plus triste c'est qu'ils n'ont jamais raison et ils n'ont personne pouvant prendre leur défense. Paradoxalement le nombre de professionnels qui s'intéressent à eux est très minime comparativement au nombre d'enfants qui se trouvent en situation de rue dans le pays. Voyant cette dérive, en tant que mémorant en Travail Social à la Faculté des Sciences Humaines, je fais choix de travailler sur la thématique du Travail de rue en Haïti. Par conséquent j'ai réalisé un stage académique au Centre d'Education Populaire qui est une Institution œuvrant dans le domaine du Travail de rue depuis plus de 25 en Haïti. J'ai pu rapidement prendre de la promotion au sein de ladite Institution en travaillant comme Superviseur des Travailleurs de rue de Port-au-Prince, Petit Goave et de Jacmel, dans le cadre d'un projet: « amélioration de la protection et appui aux mineurs et leur famille et situation de rue après le tremblement de terre en Haïti».

Les enfants de rue en Haïti subissent quotidiennement des actes de violences et d'abus sous toutes les formes, tant de la part des policiers que de la part des civils qui fréquentent les rues. On les met au rancard de la société, ils ont toujours tort aux yeux de tous. Au-dessus de leur visage est gravé : «ya fèl vre ». En se référant à la constitution haïtienne, les commissaires du gouvernement devraient être là pour défendre ceux qui n'ont pas de moyen pour payer un cabinet d'avocat. De façon général, ils devraient être là pour parler pour les sans voix. Mais, la réalité nous prouve que les Commissaires de gouvernement ne sont pas là pour les enfants de rue.

1. Manque d'encadrement des enfants de rue en Haïti

Les enfants de rue dans les différentes communes du pays, ne sont pas encadrés. En effet, malgré les efforts de certaines organisations de protections de l'enfance qui les aident à acquérir une meilleure condition de vie, comme Lakay de Don Bosco, Lakou de Don Bosco, AJART, Centre d'Education Populaire. Force de constater que plus de 50% de cette population n'ont pas accès aux services. De plus, ces jeunes peu encadrées s'adonnent à la prostitution, à la drogue et très jeunes, elles se livrent à des relations sexuelles, favorisant les grossesses précoces, les risques d'être infectées du SIDA, les risques d'augmenter le nombre de déperdition scolaire, les risques de fonder un foyer sans aucune préparation.

2. Manque de ressources humaines qualifiées au sein des organisations travaillant sur la problématique d'enfants de rue dans les différentes communes du projet

Les organisations dans la zone d'action font des efforts pour changer cette situation. Cependant, l'insuffisance de ressources humaines constituent des handicapes majeurs à leur action dans le milieu.

Historique CEP :

Le CEP fut créé par Jean-Robert Cherry, psycho-pédagogue, en 1986, après la chute des Duvalier. La thématique initiale est toujours la même depuis la création : « enfants des rues ». Le CEP effectue un travail direct avec la population cible en proposant

- Un accompagnement individuel (dans la rue et les espaces publics)
- Un accompagnement scolaire : via des programmes de subsides pour payer la scolarisation et en faciliter l'accès (achat de matériel scolaire)
- Un accompagnement socio-professionnel : encadrement d'ateliers de formation : ébénisterie, plomberie, … canaliser les jeunes vers des lieux de stage extérieurs, et les orienter vers le marché du travail

Plateformes haïtiennes
Mise en place du projet grâce à Nuevo Futuro

1/ **La PLATRAP** : « PLF des Travailleurs de rue à Port-au-Prince » : regroupe une dizaine d'associations. F. Narcius en est le coordinateur ; il est également le formateur dans les autres PLF
PLATRAP : plaidoyer sur la reconnaissance des TS et le travail des rues avec l'OPC (Office de Protection du Citoyen) : souhaite déposer une loi au Parlement pour intégrer les travailleurs de rue dans les institutions étatiques et privées et pour permettre aux TS d'avoir une rémunération adéquate.
[PAPDA (partenaire de Entraide & Fraternité) : L'OPC via Florence Elie est en lien avec la PAPDA ; la Papda cherche aussi la reconnaissance des TS et du travail de rue. Elle organise des formations « au plaidoyer » en animant différents ateliers. Il existe un document en créole qui définit les différentes étapes pour mettre en place un plaidoyer.]

2/ **PLF à Jacmel** qui regroupe aussi une dizaine d'associations. Elle a un réel avenir car aura prochainement un projet avec le Québec (partenaire : Collège La Flèche), début 2014

3/ **La PLATERUSE** : « PLF des travailleurs de rue du Sud-Est », à Petit Goâve. Le CEP souhaite redynamiser cette PLF qui existait avant. Les subsides prochains de WBI vont permettre la mise en place de projets aujourd'hui encore inexistants

Objectifs de ces plateformes : la majeure partie des associations des plateformes travaillent sur les droits des enfants et des femmes. Elles ne font pas toutes du travail social de rue. Autres thèmes abordés : droits des enfants, domesticité, sensibilisation à la santé (choléra, …) via de la publicité, via des interpellations publiques,…

Autres plateformes

L'IBSR « l'institut du bien-être social et de recherche »
- Participe à la mise en place des 3 plateformes
- Est membre officiel de la PLATRAP et leur vient en appui en tant qu'instance publique

En lien avec d'autres plateformes « droits des enfants », « protection de l'enfance » , dont :

PLON – « Plateforme d'organisations nationales » = plateforme nationale
- anciens partenaires UNICEF : +/- une centaine d'organisations sur tout le territoire
- Historique : UNICEF a travaillé après le séisme avec 200 organisations qui recevaient des subsides, du matériel ou avaient des rencontres avec l'UNICEF. Après la phase post séisme, l'UNICEF a clôturé ce partenariat et ces 200 associations devaient être reprises sous la bannière de l'IBSR. Ce projet ne se met pas vraiment en route (sorte de chantage !)
- jeune plateforme avec un comité de pilotage (Mercilus Joseph 00-509/37.07.04.27)

Objectifs :
- réunir les associations pour évaluer les activités des partenaires ;
- organiser des activités ensemble (même si pas de projet commun subsidié)
- organiser des formations sur la « gestion des risques et des désastres »
- et surtout maintenir le lien entre les organisations

F. Narcius y représente le CEP
Certains membres de la PLATRAP sont membres de PLON comme par ex le « Bureau des Travailleurs sociaux de rue et du développement communautaire » est membre des 2 plateformes PLATRAP et PLON

AJART : association des jeunes artistes pour la revalorisation des talents
- est une des membres fondateurs de la PLATRAP
- F. Narcius : président fondateur de cette association, artiste : récupération métallique et tôle découpée
- public cible : les enfants des rues
- activités : artistiques (peinture, artisanat), sportives

CEP et PLATRAP : autre activité commune
⇨ Ecole d'éducation spécialisée et activité socio-sanitaire, depuis 1994

- En 2013, relance de cette école pour formation en TS de rue. Il s'agit d'une école de formation continue pour jeunes universitaires (fac. psychologie, socio, et sciences humaines) qui offre des modules de 30 à 40 heures en parallèle des études universitaires).
- Cours de psychologie donnée par JR Cherry ; cours de formation au TS de Rue et cours de psychologie de l'enfant donnés par F. Narcius
- Cours optionnels avec certificat de l'école des cadres (mais pas de l'état), en recherche de reconnaissance par l'Education nationale
- Formation payante mais prix dérisoire : 3000 gourdes pour chaque session (2 sessions) ; ce qui représente malgré tout une difficulté d'accès pour certains étudiants qui sont déjà à l'université

Intérêt du CEP pour la PLFH

- Formation
- Échanges pratiques
- Orientation et accompagnement vers des bailleurs de fonds
- Appui au renforcement du plaidoyer

Questions de F. Narcius pour la plateforme :

- Est-il possible d'organiser des formations en Belgique pour des assistants sociaux et des TS de rue haïtiens et participer à des échanges pratiques ?
- Echanger avec les Assistants sociaux belges et ceux d'Haïti ?
- Peut-on imaginer une synergie pour la prochaine commission mixte WBI ? ex partenariat dynamo int + PLFH + Autres ?
- Est-il possible de disposer de la liste des partenaires haïtiens des membres de la PLFH ?
  F. Narcius enverra la liste des associations liées aux différentes plateformes

Coordonnées Frantz Narcius : nfrantzy@hotmail.com
+509/36.10.85.93
Groupe AJART : 47, rue Nicolas à Bas-peu-de-chose, PàP
(F. Narcius prépare un mémoire en science social. Il envisage de faire une maîtrise au Québec)

5. 14 janvier 2014 – Rencontre avec Marc-Arthur FILS-AIMÉ et Raoul VITAL de l'ICKL au CTB

L'Institut culturel Karl Lévêque (ICKL) est une fondation privée non confessionnelle, à but non lucratif. Il n'est lié à aucun parti politique. Créé en juillet 1989, l'ICKL se définit comme un centre de réflexion, d'analyse sociale et d'éducation populaire qui entend apporter sa contribution aux luttes de libération des couches populaires de la société par le biais de la réflexion théorique, de l'analyse et de l'accompagnement des groupes de base. L'ICKL est basé à Port-au-Prince mais est actif en différents points du territoire haïtien.

Coordonnées ICKL
Adresse : 28, rue Jean-Baptiste, Canapé-Vert - HT 6115, Port-au-Prince, HAÏTI
Tel : (509) 245 4598 , 510 0111 - E-mail : ickl @ickl-haiti.org - URL : www.icklhaiti.org
Contacts : Marc-Arthur FILS-AIME – Directeur général
Raoul VITAL – Directeur de programme - raoulvital2@gmail.com

☐ L'éducation en Haïti : état des lieux

Marc-Arthur FILS-AIME et Raoul VITAL dressent un état des lieux du système éducatif haïtien.
Tout comme le soulignait Harold ERIE lors de la plénière de la PLFH en octobre 2013, l'ICKL déplore que l'éducation en Haïti ne soit pas axée sur les réalités haïtiennes, qu'il n'existe pas une « vision haïtienne de l'éducation ».
Sur ces questions, la stratégie de l'ICKL vise à présenter à l'Etat les résultats de projets pilote, de « modèles » validés par l'expérimentation et sur lesquels le plaidoyer puisse s'appuyer pour convaincre les autorités de la pertinence de la démarche.

Pour rappel, le système éducatif haïtien se compose des niveaux suivants :

- Niveau « Préscolaire » – scolarité non obligatoire – s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans ; essentiellement organisé par le secteur privé ;
- Niveau « Primaire ou Fondamental » - scolarité obligatoire – s'étend sur une durée de 9 années et s'adresse aux enfants de 6 à 14 ans ; à charge de l'Etat selon les dispositions constitutionnelles ; toutefois, les écoles privées couvrent plus de 80% des besoins ;
- Niveau « Secondaire » : s'étend sur une durée de 4 ans ;
- Niveau « Professionnel », régi par l'Institut national de la Formation professionnelle (INFP) ;
- Niveau « Supérieur » : l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) est la seule université publique du pays.

L'Etat – en ce compris les Collectivités territoriales - n'assume pas en suffisance les responsabilités constitutionnelles qui sont les siennes en matière d'éducation, conformément au prescrit de la Constitution. La société civile s'organise pour pallier les manquements de l'Etat : elle crée des écoles privées, écoles communautaires, écoles presbytérales … Raoul Vital tient à souligner que le projet éducatif d'un Etat traduit le projet de société sur lequel il se construit.

La tutelle sur l'éducation est du ressort du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle (MENFP). Toutefois, la plupart des écoles suivent peu ou pas le programme national d'éducation et établissent souvent leur propre programme. Le MENFP n'exerce pas une supervision effective des établissements scolaires.

Hormis l'Etat, les acteurs de l'éducation sont multiples : les congrégations religieuses (écoles congréganistes), les paroisses (écoles presbytérales), les collectivités territoriales (écoles rurales, communales), autres acteurs privés. En réalité, depuis l'indépendance en 1804, il n'y a jamais eu véritablement un enseignement public. Actuellement, environ 90% de l'offre éducative relève des différents types d'initiatives privées. Le niveau d'enseignement est bas et génère un fort taux, mal connu, d'analphabétisme. Ce niveau continue de baisser car, suite aux diverses dictatures, de nombreux cadres enseignants ont fui le pays vers notamment l'Afrique ou le Québec. Les Ecoles rurales dépendaient jusqu'il y a peu du Ministère de l'Agriculture et ont été récemment placées sous le Ministère de l'Education.

La question des langues dans l'enseignement est également évoquée. Après l'interdiction totale du créole dans l'enseignement (avec sanctions pour ceux qui enfreignaient la règle), la Réforme de 1982 a consacré le français et le créole comme langues officielles et leur usage dans les écoles. Toutefois, aujourd'hui encore, les préjugés persistent dans l'enseignement au préjudice du créole.

Quelques chiffres :

- 10% d'écoles publiques / 90% d'écoles privées
- 13 % de redoublement et 15 % d'abandon scolaire ;
- 65 % d'élèves sur-âgés.
- Taux de scolarisation estimé à 77%

Le modèle éducatif dominant est peu innovant et répétitif. (Harold Erié – CIDeCS - disait qu'il faudrait un enseignement apte à faire du petit Haïtien un homme/une femme apte à construire le pays.) L'ICKL plaide pour un enseignement qui intègre un objectif de transformation de la société, une éducation à la citoyenneté qui permette aux Haïtiens de peser sur les politiques de l'Etat afin de le contraindre à apporter une réponse équitable aux besoins de la population, et de contribuer par-là à la construction d'une société plus juste.

L'ICKL insiste sur le fait qu'une éducation qui n'est pas axée sur les réalités haïtiennes paralyse la créativité ; il dénonce l'absence d'une formation qui permette aux apprenants de s'orienter vers l'innovation dont a besoin le pays pour se construire. Il cite par ailleurs l'exemple du secteur médical où l'enseignement fait l'impasse sur la médecine traditionnelle.

Existe-t-il en Haïti une plate-forme cherchant à faire prendre en compte par l'éducation la réalité d'Haïti en vue de faire émerger de nouveaux modèles d'école ? Quelle alliance serait possible avec elle ? Raoul Vital évoque le CEAAL, réseau regroupant divers acteurs haïtiens soucieux de permettre aux écoles de fonctionner sur un programme novateur et de faire émerger un nouveau

modèle d'enseignement, dont il contribue par ailleurs à la diffusion. A Port-au-Prince, il existe une vingtaine d'écoles (issues de l'initiative de différents acteurs) qui partagent méthodologies et matériel (avec le soutien de la société civile).

☐ ICKL - Education populaire

L'ICKL conçoit toutes ses activités dans une perspective d'éducation populaire. Celle-ci constitue l'axe central des programmes déployés par l'institut.

• Accompagnement des écoles communautaires du secteur formel

L'une des missions de l'ICKL est l'accompagnement des écoles communautaires (secteur formel). Les écoles communautaires sont créées de manière autonome par les organisations paysannes. Elles favorisent la transmission des connaissances aux autres membres des communautés locales.

Le soutien de l'ICKL aux écoles communautaires vise essentiellement :

- l'amélioration des infrastructures (créer un cadre propice à l'éducation) ;
- la formation des enseignants ;
- l'accompagnement de projets économiques (tels que moulin à grains, potager, etc.) développés à l'échelon local par les organisations paysannes, les communautés locales - et les écoles elles-mêmes - en réponse à leurs besoins spécifiques, et dont une partie des revenus est affectée au financement du fonctionnement des écoles communautaires, ce qui permet à celles-ci d'assurer leur l'autonomie financière au terme du désengagement financier de l'ICKL.

L'ICKL finance ces projets d'économie solidaire par le biais de micro-crédits et ce sont les organisations bénéficiaires qui gèrent les crédits ;

- la recherche et la fourniture de matériel pour les écoliers ;
- la formation axée sur le plaidoyer, afin de faire entendre leur voix auprès des instances étatiques.

A titre exemplatif, parmi les sollicitations adressées à l'ICKL par les organisations paysannes, les experts haïtiens évoquent une demande formulée en 2010 et portant sur un soutien renforcé aux écoles communautaires en matière de formation à la gestion des catastrophes.

• Organisations paysannes partenaires de l'ICKL

Marc-Arthur Fils-Aimé précise que les partenaires de l'ICKL sont des organisations « combattives, revendicatives », qui possèdent une réelle vision de la transformation de la société, qui luttent pour contraindre l'Etat à prendre ses responsabilités et à résoudre les problèmes auxquels le pays est confronté.

L'ICKL offre un soutien dans la dignité aux revendications des organisations. Des résultats ont déjà été engrangés en termes d'accès à l'éducation et de qualité de celle-ci. L'institut observe ainsi une prise en compte croissante de l'importance de l'éducation des enfants pour l'avenir des communautés, et notamment celle des filles.

• Liens entre les écoles communautaires

Des initiatives éducatives et des démarches de revendication/plaidoyer sont menées en collaboration entre différentes écoles, notamment en matière de stratégies de formation adaptées au public des sur-âgés.

L'ICKL est disposé à transmettre à la PLFH, les informations dont elle dispose sur l'existence de réseaux dans le domaine de l'éducation.

• Plaidoyer

L'ICKL s'inscrit dans une démarche de lutte structurelle et multidimensionnelle pour appréhender les problèmes auxquels le pays est confronté et contribuer à le sortir de la dépendance.

Ainsi, face à l'absence de « vision haïtienne de l'éducation », la stratégie de l'ICKL vise à présenter à l'Etat les résultats de projets éducatifs pilote, de « modèles » validés par l'expérimentation et sur lesquels le plaidoyer puisse s'appuyer pour convaincre les autorités de la pertinence de la démarche.

Suggestions pour une collaboration entre la PLFH et l'ICKL

- Soutien au plaidoyer en faveur d'Haïti au niveau de l'UE. L'axe éducation sera l'une des priorités du 11ème Programme FED.
- Soutien aux acteurs du plaidoyer en Haïti pour la multiplication des modèles axés sur une vision haïtienne de l'éducation.
- Soutien aux associations de la plateforme en vue de favoriser une meilleure rencontre des réalités haïtiennes dans le cadre des projets qu'elles soutiennent.
- Transmission par l'ICKL à la PLFH, d'informations relatives aux plateformes et réseaux du secteur éducatif haïtien, ainsi qu'aux démarches et expériences entreprises sur le terrain dans l'optique d'une éducation en phase avec les réalités haïtiennes.

☐ Autres références mentionnées lors des échanges

- CEAAL : Conseil d'éducation populaire pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (www.ceaal.org)

CEAAL-Haïti - contacts :

- Essaïe François : essaiefrancois@yahoo.fr
- William Thélusmond : wthelusmond@gmail.com
- Tél. (509) 32 33 52 55.

Le CEAAL est une association qui regroupe 195 organisations de la société civile. Constituée en 1982, elle est présente dans 21 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ses membres développent des activités éducatives qui s'inscrivent dans de multiples domaines liés au développement social et qui visent une multiplicité de sujets sociaux. Le CEAAL fait partie de ce que l'on pourrait appeler « le courant de l'Education populaire en Amérique latine » et un des pôles dynamiques de la société civile du sous-continent.
En tant qu'association latino-américaine d'ONGs, le CEAAL œuvre à renforcer et valoriser le rôle non seulement des ONGs affiliées mais aussi d'autres ONGs qui, bien qu'elles ne soient pas formellement membres de l'association, partagent ses aspirations.

Pour info : Greet Schaumans (11.11.11.) nous informe qu'elle rencontrera le CEAAL Haïti lors de sa prochaine mission en Haïti. A cette occasion, elle se propose de récolter un maximum d'informations. Une réunion de partage d'informations est envisagée à son retour d'Haïti.

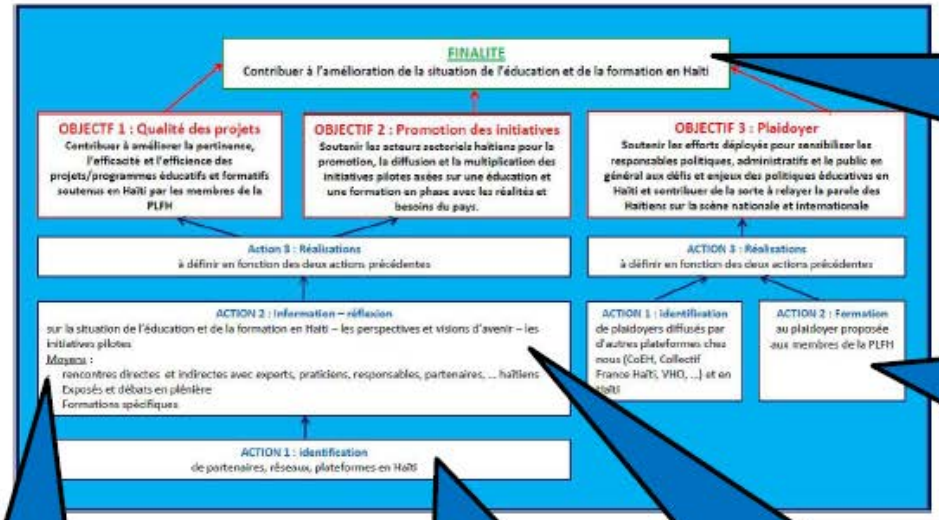

« Une société apprenante dans laquelle l'accès universel à l'éducation de base, la maîtrise des qualifications dérivant d'un système de formation professionnelle pertinent, et la capacité d'innovation scientifique et technique nourrie par un système universitaire moderne et efficace, façonnent le nouveau type de citoyen dont le pays a besoin pour sa refondation… »
PNEFP (Plan National d'Education et de Formation Professionnelle), Ministère de l'Education Nationale.

Introduction au plaidoyer lors de la plénière du 6 mai 2014

5 rencontres

- CIDeCS – Haïti
- TIMKATEC – GEOMOUN
- UNICEF Haïti
- CEP : Centre d'Education Populaire – DYNAMO International
- ICKL : Institut Culturel Karl Lévêque

Plateformes haïtiennes :

- **CEAAL** : Conseil d'Education populaire pour l'Amérique et les Caraïbes
- **PLATRAP** : Plateforme des Travailleurs de rue à P.A.P.
- **IBSR** : Institut du Bien-être Social et des Recherches
- **PLON** : Plateforme d'Organisations Nationales
- **AJART** : Association des Jeunes Artistes pour la Revalorisation des Talents

Constats récurrents

- Infrastructures défaillantes – matériel pédagogique inadéquat
- Apprentissages non adaptés
- Frais de scolarité élevés
- Enseignants mal, peu, pas formés – statut précaire
- Carences nutritionnelles et sanitaires
- Mauvaise gouvernance du système éducatif
- Faiblesse du subventionnement des écoles privées représentant plus de 80% des établissements scolaires
- Taux important d'élèves sur-âgés
- Taux important d'enfants non scolarisés (problématique des enfants des rues)
- Fuite de nombreux cadres enseignants

Quelques perspectives

- Plaider pour un enseignement qui intègre un objectif de **transformation de la société**, une **éducation à la citoyenneté** qui permette aux Haïtiens de peser sur les politiques de l'Etat afin de le contraindre à apporter une réponse équitable aux besoins de la population, et de contribuer par-là à la construction d'une société plus juste.
- Diffuser les résultats de **projets pilotes**, de «modèles» validés par l'expérimentation, sur lesquels le plaidoyer puisse s'appuyer pour convaincre de la pertinence des démarches de rénovation pédagogique.
- Développement de **projets économiques** par les communautés locales - et les écoles elles-mêmes - en réponse à leurs besoins spécifiques, avec affectation d'un part des revenus au fonctionnement des écoles communautaires, pour assurer leur l'autonomie financière.
- Améliorer la **protection sociale et sanitaire** des enfants (notamment des enfants de la rue) : accompagnement et encadrement des mineurs et de leur famille.
- **Développer la formation** professionnelle, la formation à la création et à la gestion de petites entreprises, les activités artistiques, la formation à l'utilisation des NTIC, la formation accélérée des sur-âgés …
- Améliorer le **pilotage du système éducatif** et ses fonctions de soutien, de contrôle et de régulation.